



## AVIS PUBLIC

---

### RÈGLEMENT NUMÉRO 285-2020, CONCERNANT LA LIMITE DE VITESSE SUR LE CHEMIN MADORE

---

Aux personnes intéressées par le règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Lyon.

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Madore entrera en vigueur le 9 novembre 2020.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 19<sup>e</sup> jour du mois d'août 2020.

Sonia Tremblay  
Directrice générale Secrétaire-trésorière